



L'APPROCHE TERRITORIALE DE RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PUBLICS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE

La communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne déploie sa stratégie de rénovation énergétique en y associant un volet numérique. L'échelle du SCoT lui permet de mutualiser les moyens et de porter une vraie ambition territoriale.



CONTEXTE

Un territoire qui mise sur son attractivité économique

> Le territoire

La Châtaigneraie cantalienne s'étend sur toute la partie sud-ouest du département du Cantal. Depuis le 1^{er} janvier 2017, elle regroupe les quatre anciennes communautés de communes du sud-ouest du département du Cantal, à savoir Pays de Maurs, Cère et Rance, Pays de Monstalvy et Entre 2 lacs. Ce territoire compte 50 communes, soit 22 000 habitants, ce qui le place au 3^e rang départemental en termes de démographie.

> La collectivité et son projet de territoire durable

La communauté de communes bâtit son projet de territoire en assurant un maillage du territoire en services et équipements de proximité, en valorisant ses atouts économiques, et en s'appuyant sur les enjeux de transitions écologique et numérique. Elle souhaite renforcer son attractivité économique et démographique. Elle s'engage dans la lutte contre le changement climatique et la maîtrise des consommations d'énergie à travers les outils suivants :

- **Contrat de ruralité 2017** : un projet de territoire à l'échelle d'un bassin de vie inscrit dans une perspective de développement durable (thématique 5 : la transition écologique et énergétique).
- **Convention TEPCV 2017**, par laquelle la collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie.
- **Plan climat air énergie territorial (PCAET)** : outil territorial stratégique et opérationnel à l'échelle du SCoT.

LE PROJET EN BREF

Depuis 3 ans, la communauté de communes de la Chataigneraie cantalienne met en place sa stratégie de rénovation énergétique des bâtiments. Après un travail d'état des lieux avec une dimension innovante de numérisation, elle a réussi à élargir la démarche à l'échelle du SCoT pour mutualiser les ambitions et les moyens d'action. Cette dynamique lui a permis d'intégrer les projets BAPAURA de l'ADEME et ACTEE de la FNCCR.

Trois EPCI de l'arrondissement d'Aurillac (communauté d'agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA), communauté de communes Cère et Goul en Carladès et communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne) se sont regroupés pour former un syndicat couvrant 87 communes, soit une population d'environ 80 000 habitants. Ces trois EPCI bâtissent un même projet de territoire dans le cadre du SCoT en élaborant, ensemble, un Plan climat air énergie territorial et un Contrat de transition écologique.

PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE

Un Plan de rénovation énergétique des bâtiments à l'échelle du SCoT

> Contexte et objectifs

Les bâtiments représentent 58 % de la consommation finale d'énergie du territoire avec une forte dépendance aux énergies fossiles et une vulnérabilité à l'évolution du coût de l'énergie. Dès lors, la rénovation énergétique des bâtiments, et notamment des bâtiments publics, est une priorité.

La collectivité doit cependant s'inscrire dans une optique de développement local et d'innovation pour contribuer à l'attractivité du territoire.

> L'action menée

Inventaire du patrimoine

Dans le cadre de la déclinaison locale du Plan de rénovation énergétique des bâtiments (PREB), la préfecture du Cantal a soutenu une expérimentation sur la communauté de communes de la Chataigneraie cantalienne.

Avec l'appui de la DDT du Cantal, un inventaire de l'ensemble du patrimoine bâti a été réalisé, à la fois de la communauté de commune et des 50 communes membres. Au vu des caractéristiques et usages des bâtiments recensés ainsi que des travaux programmés, une 1^{re} liste d'environ 80 bâtiments jugés prioritaires a été constituée.

Sur cette base, la communauté de communes s'est engagée dans une phase de réalisation d'audits énergétiques afin d'établir un plan intercommunal de rénovation énergétique. Grâce au projet européen BAPAURA, porté par l'ADEME, elle s'est aussi donnée les moyens d'accompagner les communes (assistance technique et montage financier) dans la rénovation d'une vingtaine de bâtiments publics d'ici 2023.

Le numérique en soutien du plan bâtiment

La communauté de communes de la Chataigneraie cantalienne a par ailleurs souhaité innover en explorant la capacité des outils numériques pour la gestion du patrimoine immobilier. Elle s'est ainsi associée à Castalab (plateforme expérimentale de mise à disposition de données de consommation d'électricité de bâtiments publics), en partenariat avec ENEDIS et le BIM (Bâti immobilier modélisé), dans le cadre de l'Hôtel numérique de Montsalvy (appel à projets du Plan transition numérique dans le bâtiment).

L'ambition est de traiter, dans une même dynamique, les enjeux de la transition énergétique et de la transition numérique avec deux volets complémentaires :

- 1 La mise en place d'une gestion technique de patrimoine, à travers :
 - L'élaboration d'une charte de gestion technique de patrimoine,
 - La numérisation et la modélisation des bâtiments - BIM,
 - La création et le déploiement d'un outil numérique de gestion technique de patrimoine.
- 2 La définition d'un programme de travaux de rénovation énergétique, qui comprend :
 - la réalisation des audits énergétiques et de diagnostics techniques sur une centaine de bâtiments,
 - et la programmation pluriannuelle des travaux de rénovation énergétique.

L'expérimentation a servi de base pour construire un Plan de rénovation énergétique des bâtiments (PREB) à l'échelle du SCoT. Le projet PREB porté par la communauté de communes de la Chataigneraie cantalienne a été **lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt CEDRE (cohérent, efficace et durable pour la rénovation énergétique)**, lancé dans le cadre du programme ACTEE.

BILAN ET PERSPECTIVES

> Les leçons tirées / Les facteurs de répliquabilité

Trois dimensions sont originales dans cet exemple :

- Une approche pas à pas avec un premier diagnostic qui a permis de visualiser les enjeux et d'enclencher les phases suivantes en répondant à des appels à projets ;
- La dimension d'élargissement au SCoT pour mutualiser les moyens à une échelle suffisante et cohérente ;
- L'association des dimensions énergétique et numérique avec le BIM.

> Les perspectives

Le renforcement des équipes, par l'embauche d'un économiste de flux, et les études en cours pour la numérisation des plans du bâti existant, audit énergétique et mise en place d'un outil de gestion patrimoniale, vont permettre, dans les prochains mois, de quantifier le Plan de rénovation énergétique des bâtiments et d'accompagner sa mise en œuvre.

Les acteurs impliqués :

- Communauté de communes de la Chataigneraie cantalienne
- SCoT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie
- Communauté d'agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA)
- Communauté de communes Cère et Goul en Carladès,
- DDT15, AURA-EE, ADEME, SDE15

En savoir plus :

Appel à projet ACTEE : www.programme-cee-actee.fr/depot-dossier/laureat-programme-actee

Projet BAPAURA : site Centre de ressource régional pour la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics (en construction)

Sources et contacts :

Philippe GRAS, communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne, 15220 Saint Mamet la Salvetat p.gras@chataigneraie15.fr

Laurent CHANUSSOT, AURA-EE : laurent.chanussot@auvergnerhonealpes-ee.fr

Fiche réalisée par :

Avec le soutien de :

